

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	16/11/56
Poste	
Quittance	92/125/E du 16/11/56

ADRESSE

à Monsieur Van Pee

Ruhengeri.



Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**
à **Ruhengeri.**

Echéance

OBJET	Montant
Consultations dispensaire Kinigi mars avril : 9 à 5 frs	45
Arrêté à la somme de : Quarante cinq francs	

Service émetteur **Médical.**
Localité **Ruhengeri**
Date **30/5/1956**
n° **47**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**
Nom **Dr. L. Homans**
Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

A B C D E F

Doit au RWANDA-URUNDI, à verser au Comptable

5

diffusion:

434.1

1991, 1992.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/02
Caractéristiques de la recette	
Date	16/11/56
Poste	
Quittance	937/125/E du 16/11/56

ADRESSE

à Monsieur Van PEE

Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**à **Ruhengeri.**Echéance **11 octobre 1956**

OBJET	Montant
Hospitalisation de Rwakineza du 1/6 au 2/8/56 soit 61 jours à 25 frs	1525,-
Arrêté à la somme de : Mille cinq cent vingt cinq francs.	

Service émetteur **Médical.**Localité **Ruhengeri.**Date **11/9/1956**n° **79.**Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**Nom **Dr. J. Homans**

Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.

Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	12/11/56
Poste	
Quittance	941/124/E du 12/11/56

ADRESSE

à M on sieur LEJONG F.

Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**
à **Ruhengeri.**

Echéance 25/11/1956

OBJET	Montant
4 consultations mois de septembre au dispensaire de Kinigi à 6 frs	264
Arrêté à la somme de : DEUX CENT SOIXANTE QUATRE FRANCS.	

Service émetteur **Médical.**Localité **Ruhengeri.**Date **22/10/1956**n° **114.**Fonctions **Méd. Dir. Hôpital**Nom **Dr. L. Homans**

Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.

Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

1956

Exercice	01.
Budget	27/04
Article	
Caractéristiques de la recette	
Date	13/11/56
Poste	
Quittance	937/124/E du 13/11/56

ADRESSE
 Monsieur F. Lejong
 à M **Ruhengeri.**

Territorial

Doit au RUANDA-URUNDI à verser au Comptable

à

Echéance

OBJET	Montant
Hospitalisation de Semivumbi du 16/1 au 27/1 soit 11 jrs	275,-
" de Ndabakubije 24 au 28/1 soit 4 jrs	100,-
	375
Trois cent septante cinq francs	
Arrêté à la somme de :	

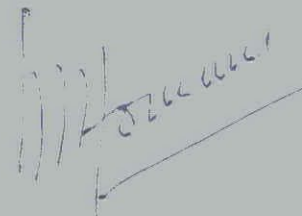
Médical.**Méd. Directeur de l'Hôpital.**Service émetteur **Ruhengeri**Fonctions **Dr. L. HOMANS**Localité **30/4/1956**

Nom

Date **2.**

Signature

n°



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
 Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	18/01/56
Poste	
Quittance	931/124/E du 12/01/56

ADRESSEà M **Onsieur Lejong F.****Ruhengeri.**

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable

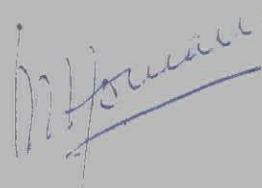
Territorialà **Ruhengeri.**

Echéance

OBJET	Montant
Consultations au dispensaire de Kinigi Janvier Fevrier 58 consultations à 5 frs	290
Arrêté à la somme de : Deux cent nonante francs	

Service émetteur **Médical.**
 Localité **Ruhengeri.**
 Date **30/4/1956**
 n° **15**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital.**
 Nom **Dr. L. HOMANS**
 Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
 Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	12/11/56
Poste	
Quittance	12/11/56 du 12/11/56

ADRESSE

à Monsieur Lejong

Ruhengeri;

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable Territorial

à Ruhengeri.

Echéance

OBJET	Montant
Consulations au dispensaire de Kinigi Mars avril : 48 à 5 frs	240
Arrêté à la somme de : Deux cent quarante francs	

Service émetteur Médical.

Localité Ruhengeri.

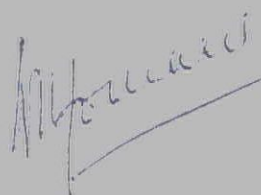
Date 30/5/1956

n° 37

Fonctions Méd. Directeur Hôpital

Nom Dr. I. HOMANS

Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.

Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	13/11/56
Poste	
Quittance	931/124/E du 13/11/56

ADRESSEà M **onsieur Lejong****B.P.****Ruhengeri**

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable

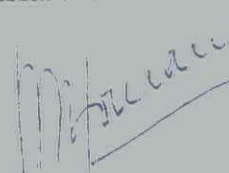
Territorialà **Ruhengeri.**

Echéance

OBJET	Montant
15 consultations au dispensaire de Kinigi mai 1956	75,-
Arrêté à la somme de : Septante cinq francs	

Service émetteur **Médical.**
Localité **Ruhengeri.**
Date **15/6/1956**
n° **62**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**
Nom **Dr. L. Romans**
Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	13/11/56
Poste	
Quittance	931/124/E du 13/11/56

ADRESSE

à M **onsieur Lejong.**
B.P.
Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**

à **Ruhengeri.**

Echéance **1/8/1956**

OBJET	Montant
Consultations au dispensaire de Kinigi mois de Juin 1956 15 à 5 frs	75,00
Arrêté à la somme de : Septante cinq francs.	

Service émetteur **Médical.**

Localité **Ruhengeri.**

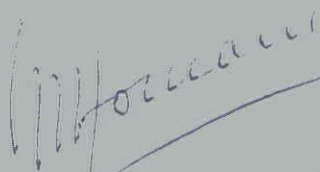
Date **2/7/1956**

n° **75**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**

Nom **Dr. L. Homans.**

Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable : 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
 Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	12/11/56
Poste	
Quittance	981/124/E du 12/11/56

ADRESSE

à Monsieur Lejong

B.P.

Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**
à **Ruhengeri.**

Echéance **15/10/1956**

OBJET	Montant
24 consultations au dispensaire de Kinigi mois de juillet août : à 6 frs	144
Arrêté à la somme de : Cent quarante quatre francs	

Service émetteur **Médical.**
Localité **Ruhengeri.**
Date **15/9/1956**
n° **111.**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**
Nom **Dr. L. Horans**
Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/02
Caractéristiques de la recette	
Date	12/11/56
Poste	
Quittance	931/100/E du 12/11/56

ADRESSEà M **Minetain****Direction****RWANDANA.**Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**à **Ruhengeri.**Echéance **11/10/1956**

OBJET	Montant
Hospitalisation de Sinzabakwiza femme de Barama mine de Muhurgwe du 26/6 au 2/7 soit : 6 jours à 25 frs	150,-
Arrêté à la somme de : Cent cinquante francs	

Service émetteur **Médical.**Localité **Ruhengeri.**Date **11/9/1956**n° **93.**Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**Nom **Dr. I. Homans**

Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	12/11/56
Poste	
Quittance	931/122/E du 12/11/56

ADRESSEà M **inetain****Direction****Rwamagana.**

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable

Territorialà **Ruhengeri.**

Echéance

10/10/1956

OBJET	Montant
Consultations au dispensaire de Gatonde pour le mois de juillet - aout : 175 consultations à 6 frs	1050,-
Arrêté à la somme de : Mille cinquante francs	

Service émetteur **Médical.**Localité **Ruhengeri.**Date **11/9/1956**n° **95**Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**Nom **Dr. L. Homans**

Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.

Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/02
Caractéristiques de la recette	
Date	12/11/56
Poste	
Quittance	937/121/E du 12/11/56

ADRESSE

à M Kigarama
Boucher
Ruhengeri.

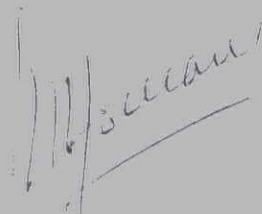
Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable Territorial
à Ruhengeri.

Echéance 25/11/1956

OBJET	Montant
Hospitalisation Lunyabembazi onft de Kigarama du 17 au 25/9/56 : 8 jours	
Frais d'hospitalisation 8 jours à 19 frs	152,-
Frais de nourriture 8 " à 6 frs	48,-
	200,-
Arrêté à la somme de : DEUX CENT FRANCS	

Service émetteur Médical.
Localité Ruhengeri.
Date 24/10/1956
n° 135

Fonctions Méd. Directeur Hôpital
Nom Dr. L. Horans
Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	12/11/56
Poste	
Quittance	931/24/E du 12/11/56

ADRESSE

à Monsieur KIGARAMA

Boucher

Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable

Territorial

à Ruhengeri.

Echéance 25/11/1956

OBJET	Montant
15 consultations des travailleurs en votre service septembre à 6 frs la consultation	90.-
Arrêté à la somme de : Nonante francs.	

Service émetteur Médical.

Localité Ruhengeri.

Date 24 /10/1956

n° 120

Fonctions Méd. Directeur Hôpital

Nom Dr. J. Horans

Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4^{me} sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	12/11/56
Poste	
Quittance	937/120/c du 12/11/56

ADRESSE

à Monsieur FOIANEDAI

Poste
Fuhengeri.Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable Territorial
à Fuhengeri.

Echéance 25/11/1956

OBJET	Montant
vente médicaments de la pharmacie hôpital	24,-
Arrêté à la somme de : VINGT QUATRE FRA CS.	

Service émetteur Médical.

Localité Fuhengeri.

Date 24/10/1956

n° 130

Fonctions Méd. Directeur Hôpital

Nom M. L. MORANS

Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	9/11/56
Poste	
Quittance	931/179/E du 9/11/56

ADRESSE

à Monsieur Jiwani

B.P.

Ruhengeri.

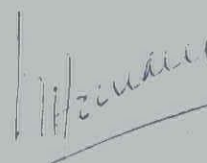
Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **comptable Territorial**
à **Ruhengeri.**

Echéance 25/11/1956

OBJET	Montant
Vente médicaments pharmacie hôpital	50,-
Arrêté à la somme de : CINQUANTE FRANCS	

Service émetteur **médical.**Localité **Ruhengeri.**Date **24/10/1956**n° **129**Fonctions **1^{er} éd. Directeur Hôpital**Nom **Dr. L. Homans**

Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4^{me} sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	0	1956
Budget	01.	
Article	27/02	
Caractéristiques de la recette		
Date	8/11/56	
Poste		
Quittance	931/117E	du 8/11/56

ADRESSEà M **onsieur Jiwani.****Ruhengeri.**Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**à **Ruhengeri.**Echéance **15/7/1956**

OBJET	Montant
Accouchement de Mme Jiwani	3.000,-
Salle d'accouchement	200,-
Pansements	150,-
Hospitalisation 1 jour à la maternité	150,-
	3.500,-
Arrêté à la somme de : Trois mille cinq cent francs	

Service émetteur **Médical**
 Localité **Ruhengeri.**
 Date **12/6/1956**
 n° **48**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**
 Nom **Dr. L. Homans**
 Signature

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	21/04
Caractéristiques de la recette	
Date	8/7/56
Poste	
Quittance	937/17 DE du 8/7/56

ADRESSEà M **onsieur Jiwani****Ruhengeri.**

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable

Territorialà **Ruhengeri.**

Echéance

15/7/1956

OBJET	Montant
Vente médicaments pour Mme Jiwani.	64
Arrêté à la somme de : Soixante quatre francs	

Service émetteur **Médical.**
 Localité **Ruhengeri.**
 Date **15/6/1956**
 n° **63**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**
 Nom **Dr. L. Homans**
 Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
 Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

COMING SOON

2000-01-01 10:00 AM

(Signature)	Date
Poste	
Caractéristiques de la recette	
Titulaire	
Bénéficiaire	
N° de la recette	

Doit au FIANDA-URUNDI, à vendre au Comptant

五

Echternach

Aristotele e la scienza della natura

மேலியாவுக்கு எதிராக

Discussion

1951

19

$$= (1, x) \left(\frac{1}{2} + \frac{1}{2} (1+x)^2 \right)$$

1962

and the

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1. pour le receveur principal, 2. pour le receveur local, 3. pour le receveur du service des impôts, 4. pour le receveur du service des impôts des particuliers, 5. pour le receveur du service des impôts des entreprises. Elle est à établir en cinq exemplaires, il en jointe 2 aux extraits de la loi, 1 au receveur principal, 1 au receveur local, 1 au receveur du service des impôts, 1 au receveur du service des impôts des particuliers, 1 au receveur du service des impôts des entreprises.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01
Article	27/02
Caractéristiques de la recette	
Date	7/11/56
Poste	
Quittance	937/117/E du 7/11/56

ADRESSE

à M

ETIPU

B.P.

TUTU I.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable

Territorial

à Ruhengeri.

Echéance 25/11/1956

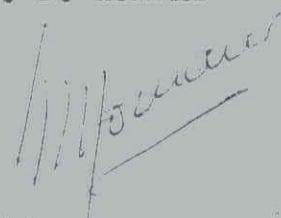
OBJET	Montant
Hospit. de Kanyambo enfnt de Ngirabega du 27/8 au 7/9 : 11jrs	
idem de Nyiramanzi du 11/9 au 20/9 : 9 jrs	
idem de Angata fille de Kambele du 26 au 29/9 : 3 jrs	

	23 jours.
Frais d'hospitalisation 23 jours à 19 frs	437,-
" de nourriture 23 " à 6 frs	138,-

	575,-
Arrêté à la somme de : CINQ CENT SEPTANTE CINQ FRANCS	

Service émetteur **Médical.**
 Localité **Ruhengeri.**
 Date **24/10/1956**
 n° **132**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**
 Nom **Dr. L. Homans**
 Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4^{me} sera classé dans les archives du Bureau.
 Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	7/11/56
Poste	
Quittance	937/117/E du 7/11/56

ADRESSE

à M **Etiru**
Ruhengeri.

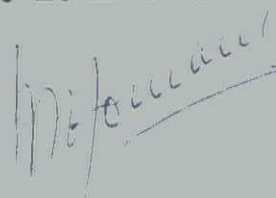
Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**
à **Ruhengeri.**

Echéance

OBJET	Montant
Consultations au dispensaire de Ruhengeri pour le mois de janvier Fevrier : 67 consultations à 5 frs	335
Arrêté à la somme de : Trois cent trente cinq francs	

Service émetteur **Médical.**
Localité **Ruhengeri.**
Date **30/4/1956**
n° **14**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**
Nom **Dr. L. HOMANS**
Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	7/12/56
Poste	
Quittance	932/117/E du 7/12/56

ADRESSEà M **Etiru****Ruhengeri.**

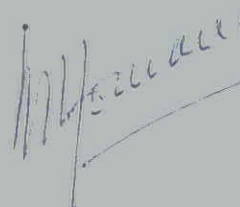
Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**
à **Ruhengeri.**

Echéance

OBJET	Montant
Consultations au dispensaire de Ruhengeri mars - avril 62 consultations à 5 frs	310,-
Arrêté à la somme de : Trois cent et dix francs	

Service émetteur **Médical.**Localité **Ruhengeri.**Date **30/5/1956**n° **35**Fonctions **Médecin Directeur Hôpital**Nom **Dr. L. HOMANS**

Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	7/11/56
Poste	
Quittance	921/117/E du 7/11/56

ADRESSEà M **ETIRU****Ruhengeri.**Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**à **Ruhengeri.**Echéance **15/7/1956**

OBJET	Montant
36 consultations au dispensaire mai 1956	180
Vente médicaments	408
	588,-
Arrêté à la somme de : Cinq cent quatre vingt huit francs	

Service émetteur **Médical.**
 Localité **Ruhengeri**
 Date **15/6/1956**
 n° **58**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**
 Nom
 Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
 Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	7/11/56
Poste	
Quittance	921/117/E du 7/11/56

ADRESSE

à M **Etiru**
B.P.
Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**
à **Ruhengeri.**

Echéance **15/10/1956**

O B J E T	Montant
Consultations au dispensaire de Ruhengeri mois de juillet et août : 30 consultations à 6 frs	180,-
Arrêté à la somme de : Cent quatre vingt francs	

Service émetteur **Médical.**
Localité **Ruhengeri.**
Date **15/9/1956**
n° **104.**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**
Nom **Dr. L. Homans**
Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4^{me} sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	7/11/56
Poste	
Quittance	937/117/E du 7/11/56

ADRESSE

à M ETIRU

B.P. Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial de Ruhengeri**
à **Ruhengeri.**

Echéance 25/11/1956

OBJET	Montant
7 consultations au dispensaire de Ruhengeri septembre 56 à 6 frs	42,-
Arrêté à la somme de : QUARANTE DEUX FRANCS.	

Service émetteur **médical.**Localité **Ruhengeri.**Date **24/10/1956**n° **118.**Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**Nom **Dr. L. Homans**

Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/02
Caractéristiques de la recette	
Date	7/11/56
Poste	
Quittance	921/1171E du 7/11/56

ADRESSE

à M

Etiru**Ruhengeri**

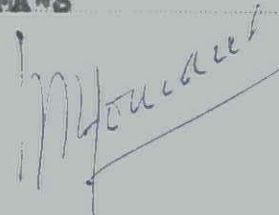
Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial de Ruhengeri**
à **Ruhengeri.**

Echéance

OBJET	Montant
Hospitalisation de Wdiramiye du 3/1 au 6/1 soit 3 jrs à 25	75
" de Bizimana enfnt de Mutwe du 13/1 au 18/1 5jrs	125
" de Musharwa " de Ngitiye du 14/1 au 17/1 3 jrs	75
" Kankundiye " de Nsabimana 18/2 au 22/2 4 jrs	100
" Kagayano du 25/2 au 29/2 4 jrs	100
	475
Arrêté à la somme de : Quatre cent septante cinq francs	

Service émetteur **Médical**
Localité **Ruhengeri**
Date **30 avril 1956**
n° **1.**

Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**
Nom **Dr. L. HOMANS**
Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/02
Caractéristiques de la recette	
Date	7/11/56
Poste	
Quittance	921/11/56 du 7/11/56

ADRESSE

à M

ETIRU.**Ruhengeri.**Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**à **Ruhengeri.**

Echéance

11/10/1956

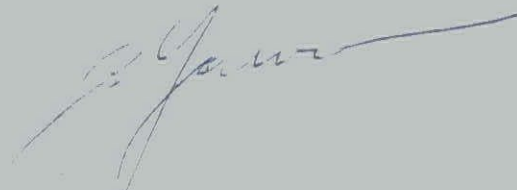
OBJET	Montant
Hospitalisation de Kayije enfnt de Tubugema du 7 au 10/7 : 3jrs	75,-
Idem de N.nkusi enfnt de Nsabimana du 13 au 18/8 : 5	125,-

	200,-

Arrêté à la somme de :	DEUX CENT FRANCS

Service émetteur **MEDICAL.**Localité **Ruhengeri.**Date **11/9/1956**n° **86.**Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**Nom **Dr. L. Homans**

Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.

Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	xx27784x 01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	5/11/56
Poste	
Quittance	937/MS/E du 5/11/56

ADRESSE

à Monsieur HABANI NDANGARI.

B.F.

Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable
à Ruhengeri.

Territorial de Ruhengeri.

Echéance 25/11/1956

OBJET	Montant
6 consultations au dispensaire de Ruhengeri septembre 56 de travailleurs en votre service	36,-
Arrêté à la somme de : TRENTE SIX FRANCS.	

Service émetteur Médical.

Localité Ruhengeri.

Date 24/10/1956

n° 119.

Fonctions Méd. Directeur Hôpital

Nom Dr/ L. Homans

Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/02
Caractéristiques de la recette	
Date	5/11/56
Poste	
Quittance	937/115/E du 5/11/56

ADRESSEà M **HASANI NDANGARI.****Ruhengeri.**Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**à **Ruhengeri.**Echéance **11/10/1956**

OBJET	Montant
Hospitalisation de Zabibu du 31/7 au 6/8 : 6 jours	150,-
Hosp. de Zahala du 6 au 11/8 soit 5 jours	125,-
	275,-
Arrêté à la somme de : DEUX CENT SEPTANTE CINQ FRANCS.	

Service émetteur **Médical.**Localité **Ruhengeri.**Date **11/9/1956**n° **88.**Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**Nom **Dr. L. Homans.**

Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.

Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	5/11/56
Poste	
Quittance	939/115/E du

ADRESSEà M **Hasani Ndangari**

E.P.

Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable

Territorialà **Ruhengeri.**

Echéance

15/10/1956

OBJET	Montant
Consultations au dispensaire de Ruhengeri mois de juillet - août 1956 : 15 consultations à 6 frs	90,-
Arrêté à la somme de : NONANTE FRANCS	

Service émetteur **Médical.**Localité **Ruhengeri.**Date **15/9/1956**n° **106.**Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**Nom **Dr. L. Homans**

Signature

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
 Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/02
Caractéristiques de la recette	
Date	7/11/56
Poste	
Quittance	931/171E du 7/11/56

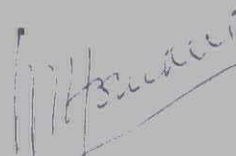
ADRESSEà M **Etiru****Ruhengeri.**Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**à **Ruhengeri.**

Echéance

OBJET	Montant
Hospitalisation de Rwagapfizi du 22/2 au 5/3 : 12 jrs à 25 frs	300,-
Idem de Munyakabere du 29/2 au 3/3 : 3 jours à 25 frs	75,-
Idem de Wkerabigwi enf. de Wkerabigwi du 5/3 au 14/3 : 9 jrs	225,-
Idem : Kangaya enf. de Wkerabigwi du 5/3 au 14/3 : 9 jrs	225,-
Idem : Wkusi enf. de Wsabimana du 7/3 au 10/3 : 3 jrs	75,-
Idem : Iwayigira enf. de Sibomana du 7 au 9/3 : 2 jrs	50,-
Idem : Wkerabigwi enf. de Wkerabigwi du 7/3 au 14/3 : 7 jrs	375,-
Idem : Kangayo enf. de Wkerabigwi du 5/3 au 14/3 : 9 jrs	225,-
Idem : Bukuri du 2/4 au 5/4 : 3 jrs	75,-
Idem : W.ndeze enf. de Rwangane du 3/4 au 9/4 : 6 jrs	150,-
TOTAL	1550,-
Arrêté à la somme de : Mille cinq cent cinquante francs.	

Service émetteur **Médical.**Localité **Ruhengeri.**Date **30/5 / 1956**n° **25**Fonctions **Méd. Directeur Hôpital**Nom **Dr/ L. Homans**

Signature



N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	21/11/56
Poste	
Quittance	931/126/E du 21/11/56

ADRESSE

à M U.M.H.K.

B.P.

Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable

Territorial

à Ruhengeri.

Echéance 25/11/1956

OBJET	Montant
8 consultations au dispensaire de Ruhengeri septembre 1956 à 6 frs	48,-
Arrêté à la somme de : QUARANTE HUIT FRANCS	

Service émetteur Médical.

Localité Ruhengeri.

Date 24/10/1956

n° 121.

Fonctions Méd. Directeur de l'Hôpital

Nom Dr. L. Homans

Signature

[Signature]

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.

Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/02
Caractéristiques de la recette	
Date	24/11/56
Poste	
Quittance	92/127/E du 24/11/56

ADRESSE

à Mines de Kifurwe

B.P.

Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**
à **Ruhengeri.**

Echéance 25/11/1956

OBJET	Montant
Hospitalisation de Mturanyi du 8/9 au 22/9 : 14 jours	
Idem de Kayitakibza du 22 au 27/9 : 5 jours	
Idem de Damaris femme de Gakwavu du 24 au 27/9 : 3 jours	
Idem de Rwakadigi du 25 au 29/9 : 4 jours	
Idem de N.mfabakuze femme de busuhako du 10/7-15/9 : 67 jours	

	93 jours
Frais d'hospitalisation 93 jours à 19 frs	1767,-
Frais de nourriture 93 " à 6 frs	558,-
Frais séances Rayons Infra-rouges	100,-

	2425,-

Arrêté à la somme de : DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT CINQ FRANCS	

Service émetteur ~~RUANDA-URUNDI~~ **Fonctions** **Méd. Dir. Hopital**
Localité **Ruhengeri.** Nom **Dr / I. Homans**
Date **24/10/1956** Signature
n° **134**

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.

FACTURE au COMPTANT

Exercice	1956
Budget	01.
Article	27/04
Caractéristiques de la recette	
Date	27/11/56
Poste	
Quittance	937/126/E du 21/11/56

ADRESSE

à M U.M.H.K.

B.P.

Ruhengeri.

Doit au RUANDA-URUNDI, à verser au Comptable **Territorial**
à **Ruhengeri.**

Echéance 25/11/1956

OBJET	Montant
Hospitalisation de N. zitabakuze enfte Bihene du 27/8 - 4/9 : 8 jours	
idem de Nyamigezi enfte de Fuhumu du 27/8 au 2/9 : 6 jours	
idem de Ntamushobora enfte de Bahizi du 29/8 au 5/9 : 7 jours	
idem de Ntoriserura enfte de Barisera du 30/8 au 31/8 : 1 jour	
idem de Kayonga enfte de Binyanja du 31/8 au 5/9 : 5 jours	
idem de Mukorakazi enfte de Munyaruga du 31/8 au 5/9 : 5 jours	
idem de Niyramaroro enfte de Bahigura du 3/9 au 7/9 : 4 jrs	
idem de N. bushakure enfte de Rumura du 4/9 au 8/9 : 4 jrs	
idem de Ntawiha enfte de Zababu du 6/9 au 10/9 : 4 jrs	
idem de Mukangwiye enfte de Kavutse du 7/9 au 10/9 : 3 jrs	
idem Kayiyamura enfte de Kavunvuri du 11/9 au 15/9 : 5 jrs	
idem de Mfabakuze enfte de Buhigiro du 15 au 22/9 : 7 jrs	
idem de Vunabandi du 19/9 au 23/9 : 4 jrs	
idem de Mkiwimanibizi du 21/9 au 22/9 : 1 jr.	
idem de Uwimana enfte de Bagaseka du 26/9 au 29/9 : 3 jrs	
idem de Mukandutiye enfte de Sembagare du 30/9 au 1/10 : 1 jr.	
idem de N. banike femme de Karasanyi 11/9 au 13/9 : 2 jrs .	
Frais hospitalisation 69 jours à 19 frs	1311,-
Frais de nourriture 69 jours à 6 frs	414,-
	1725,-
Arrêté à la somme de : Mille sept cent vingt cinq francs.	

Service émetteur **Médical.**
Localité **Ruhengeri.**
Date **24/10/1956**
n° **131.**

Fonctions **Méd. Directeur d'Hôpital**
Nom **Dr. J. Porans**
Signature

[Signature]

N. B. Cette facture est à établir en cinq exemplaires : 1 pour redevable - 4 pour comptable, celui-ci en renverra un portant les caractéristiques de la recette au Service émetteur, il en joindra 2 aux extraits de son livre de caisse, le 4me sera classé dans les archives du Bureau.
Ce modèle ne peut être mis en recouvrement par le Service des Impôts, il ne peut servir que pour les recettes au comptant.